

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 MAI 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni Salle Tournilhac – Mairie de Thiers, le 14 mai 2024 sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire.

ORDRE DU JOUR	CONTENU DES DOSSIERS	VOTE
ADMINISTRATION GENERALE	PROCES VERBAL DU 09 AVRIL 2024	Approuvé
ADMINISTRATION GENERALE	PROCES VERBAL DU 15 AVRIL 2024	Approuvé
ADMINISTRATION GENERALE	<u>DELIBERATION N°1</u> TARIFS INTERVENTION HUISSIER PAR PERSONNE ASSERMENTEE POUR OUVERTURE DE PORTE	Approuvée
ADMINISTRATION GENERALE	<u>DELIBERATION N°2</u> ADHESION COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE (CPTS)	Approuvée
VOIRIE	<u>DELIBERATION N°3</u> CONVENTION PETITS DECHETS EMBALLAGES CITEO	Approuvée
ASSAINISSEMENT	<u>DELIBERATION N°4</u> RETRAIT DE LA COMMUNE DE THIERS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION DE SAINT REMY SUR DUROLLE	Approuvée
EDUCATION ET VIE SCOLAIRE	<u>DELIBERATION N°5</u> MISE A JOUR DES TARIFS MUNICIPAUX POUR LES SERVICES PERISCOLAIRES A COMPTER DE LA PRESENTE DELIBERATION	Approuvée
URBANISME	<u>DELIBERATION N°6</u> PORTAGE FONCIER PAR L'EPF SMAF AUVERGNE DES PARCELLES CADASTREES ZL 84, 85, 86 ET 87 DANS LE CADRE DU PROJET DE LA FUTURE GENDARMERIE	Approuvée
URBANISME	<u>DELIBERATION N°7</u> PORTAGE FONCIER PAR L'EPF SMAF AUVERGNE POUR L'ACQUISITION DU BATIMENT SIS 49 RUE DES DOCTEURS DUMAS CADASTRE AM 160 POUR LE DEPLACEMENT DU CONSERVATOIRE DE DANSE ET DE THEATRE	Approuvée
RENOUVELLEMENT URBAIN	<u>DELIBERATION N°8</u> ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REQUALIFICATION DU NORD DE LA RUE CONCHETTE	Approuvée
FINANCES	<u>DELIBERATION N°9</u> CODIFICATION DES REGLES D'ATTRIBUTION DES CADEAUX	Approuvée
FINANCES	<u>DELIBERATION N°10</u> MODIFICATION REGIE DROIT DE PLACE – REGIE 46	Approuvée

FINANCES	<u>DELIBERATION N°11</u>	AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENTS (AP/CP) 2024– MUSEE DE LA COUTELLERIE – BUDGET ANNEXE ANRU	Approuvée
FINANCES	<u>DELIBERATION N°12</u>	MOTION DU MAIRE RELATIVE AUX MESURES D'ECONOMIES ANNONCEES PAR L'ETAT SUSCEPTIBLES D'AFFECTER LES FINANCES LOCALES A L'INITIATIVE DE L'ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE	Approuvée

Affiché le 16 mai 2024

Le Maire,



Stéphane RODIER

